



# CNRS EN DANGER!

Le conseil d'administration du CNRS a adopté, le 19 mai 2005, un texte de réforme interne. L'objectif affiché était de réorganiser le CNRS pour lui permettre de mieux accomplir ses missions et pour construire son avenir avec ambition.

Réorganisation des départements, renforcement du CNRS en région, promotion de l'interdisciplinarité sont les grands axes de cette réforme.

Si l'on en croit le texte soumis au conseil d'administration, la question de la politique scientifique du CNRS apparaît, à juste titre, comme essentielle.

Et pourtant, les discussions entourant la réforme du CNRS ont coïncidé avec la montée en puissance de la nouvelle Agence Nationale de la Recherche (ANR), distribuant cette année 700 millions d'euros en autorisations de programme fortement orientés vers la recherche appliquée, soit 3 fois les crédits de base annuels du CNRS.

Cette situation, qui confère de fait à l'ANR un rôle clé dans la définition de la politique scientifique nationale, satisfait pleinement **Bernard Larrouturou**, Directeur Général du CNRS qui est intervenu dans le Journal du CNRS et dans le Monde:

**"La création de l'ANR ne se produira qu'une fois dans l'histoire du CNRS: c'est donc une occasion particulière pour clarifier ses missions".**

([http://www2.cnrs.fr/sites/communique/fichier/interview\\_dg\\_jdc\\_03\\_05.pdf](http://www2.cnrs.fr/sites/communique/fichier/interview_dg_jdc_03_05.pdf)).

**"La création de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) est une bonne chose pour la recherche française. Elle clarifie les rôles et permet au CNRS, qui cumulait jusqu'ici les fonctions d'agence de moyens et d'opérateur de recherche, de se recentrer sur cette dernière mission. C'est-à-dire d'être avant tout un établissement employant des personnels de recherche et produisant des connaissances."**

(<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-653336,0.html>)

Jusqu'à présent, le CNRS avait trois missions:

- 1°) une mission d'agence de moyens (financeur de la recherche),
- 2°) une mission d'opérateur de recherche (employeur de personnels de la recherche),
- 3°) une mission de labélisation d'équipes.

**A quoi bon réformer le CNRS si celui-ci n'existe plus en tant qu'agence de moyens? Comment le CNRS pourrait-il, dans ces conditions, définir une vraie politique scientifique où la recherche fondamentale resterait essentielle?**

**Ne conserver que la mission d'opérateur de recherche reviendrait à tuer le CNRS, ce qui est peut-être l'objectif ultime puisque M. Larrouturou pose la question:**

**"Peut-être alors dans dix ou quinze ans pourra-t-on se demander si le CNRS a toujours une raison d'exister." (B. Larrouturou, Le Monde du 24 mai 2005).**

